

MÉRITES SPORTIFS 129 ATHLÈTES RÉCOMPENSÉ-E-S

Champions du cœur

La Ville de Neuchâtel a récompensé près de 130 sportives et sportifs ayant réalisé une performance remarquable en 2020. Si les contraintes sanitaires ont empêché la tenue d'une cérémonie, les athlètes ont reçu leur diplôme par courrier. Et parmi ces champions, cinq membres de la Société nautique de Neuchâtel ont reçu le mérite «Coup de cœur». → PAGE 3



L'érito

Faire face, en faisant les bons choix

MAURO MORUZZI

Conseiller communal

Dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie



Les belles journées reviennent, la pandémie recule, les terrasses bruissent joyeusement: quel bonheur que de voir la vie reprendre le dessus!

L'humanité a toujours surmonté les pires cataclysmes qui l'ont frappée. Parfois, les catastrophes sont naturelles: tremblements de terres, éruptions volcaniques ou épidémies. D'autres fois, ce sont nos propres activités qui conduisent au désastre: guerres, pollutions de toute sorte et, aujourd'hui, dérèglements climatiques. Faut-il donc céder au fatalisme et baisser les bras? Ou se bercer d'optimisme, puisque l'humanité, en fin de compte, s'en est toujours tirée?

Ces deux attitudes sont dangereuses: si l'humanité a surmonté tous les obstacles, c'est qu'elle a fait face, dès que le danger est devenu concret ou que ses conséquences l'ont affectée directement. C'est le cas aujourd'hui: la banquise fond, les tempêtes et les sécheresses se multiplient, la température augmente toujours plus vite. A Neuchâtel par exemple, on compte en moyenne cinq journées tropicales (plus de 30° C) par année: d'ici la fin du siècle, il y en aura entre quarante et cinquante.

Nous pouvons agir concrètement, déjà en soutenant la loi sur le CO₂ le 13 juin: toutes les villes suisses le demandent et les autorités de la commune de Neuchâtel se joignent à cet appel.

A nous de faire les bons choix, puisque nous en avons le pouvoir. ●

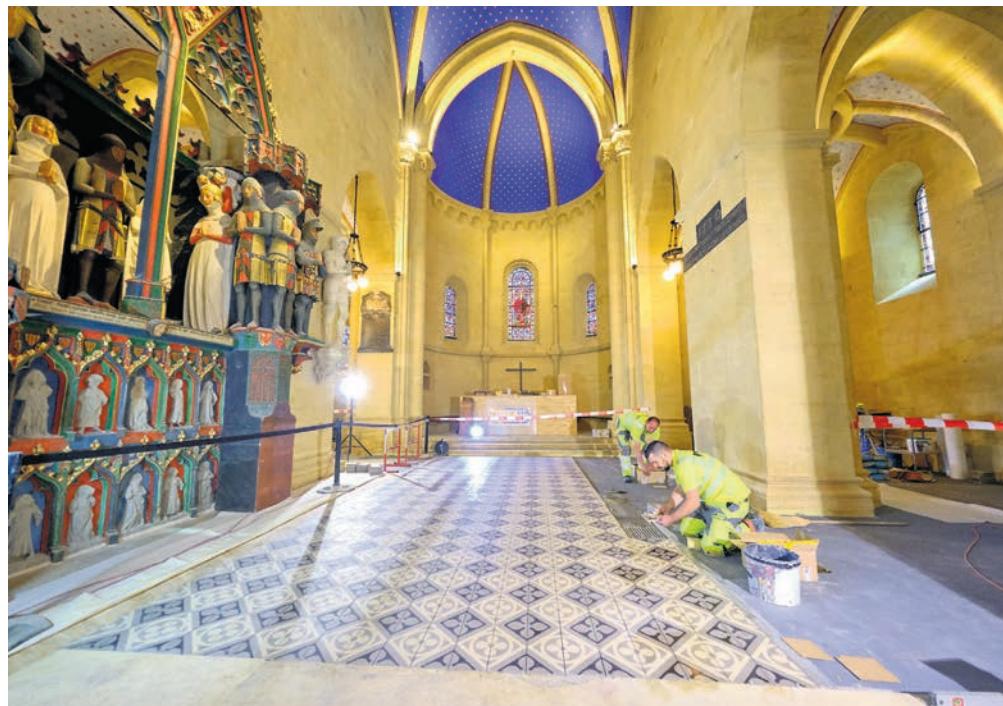
Dans ce numéro

PORTFOLIO
Orienteuses et orienteurs ont sprinté à travers la ville
→ PAGES 10-11

DANS NOS MURS
Rencontre avec deux assistantes sociales
→ PAGE 13

FINANCES DERNIER EXERCICE DES ANCIENNES COMMUNES AVANT LA FUSION

Comptes impactés par la pandémie



Malgré la pandémie, la Ville de Neuchâtel a continué d'investir dans des projets d'envergure, comme ici sur le chantier de rénovation de la Collégiale. PHOTO: BERNARD PYTHON

Les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin ont bouclé leur dernier exercice comptable avant la fusion: les quatre rapports seront présentés, comme prévu par la Convention de fusion, au Conseil général de la nouvelle commune, lors de sa séance du 28 juin prochain.

Si la fusion entre Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin est opérationnelle depuis le début 2021, les quatre anciennes autorités n'avaient pas totalement terminé leurs travaux: elles ont procédé à une dernière opération importante dans la vie d'une collectivité, le bouclage des comptes. Les résultats financiers ont été impactés par la pandémie de Covid-19 et par la baisse des rentrées fiscales, les communes ayant par ailleurs déployé d'importantes mesures de soutien à leurs acteurs locaux. Mais la réunion des forces née de la fusion, ainsi qu'une assise financière solide, doivent permettre d'affronter la crise avec confiance. D'importants investissements contribueront à stimuler la relance sur l'ensemble du territoire de la nouvelle commune.

IMPACT DU COVID-19

Pour la Ville de Neuchâtel, l'année 2020 boucle sur un excédent de charges de 13,158 millions de francs. «L'impact de la crise du coronavirus a fortement marqué l'exercice»,

a relevé en conférence de presse Didier Boillat, vice-président du Conseil communal, en charge des finances: «L'effet financier de cette crise se monte à 7 millions de francs, dont 2,3 millions de mesures de soutien aux acteurs locaux». Les recettes fiscales sont en recul de 5,6 millions de francs par rapport au budget. Les comptes de Corcelles-Cormondrèche bouclent sur un bénéfice de 1'309'000 francs, alors que ceux de Peseux et de Valangin enregistrent une perte de respectivement 941'200 francs et 116'450 francs. La crise du Covid a pesé sur ces résultats, notamment par des recettes fiscales en baisse, mais aussi en raison du soutien important aux acteurs locaux, pour un montant total de 550'000 francs. Dans ces trois communes, les travaux liés à la fusion ainsi que la constitution de provisions ont également provoqué une hausse des charges. Le résultat final est cependant amélioré par la réévaluation de la valeur de certaines participations et de divers biens du patrimoine finan-

«Notre commune a une assise financière solide qui doit nous permettre d'affronter la crise avec confiance et de présenter un programme de relance, en adéquation avec les ambitions de notre nouvelle commune.»

cier selon les mêmes méthodes que la Ville de Neuchâtel.

D'IMPORTANTS TRAVAUX MENÉS

Les investissements se sont poursuivis malgré la crise dans les quatre communes. Ainsi, à Neuchâtel, la politique de mise en valeur du patrimoine bâti et l'entretien des infrastructures ont permis de continuer les travaux de rénovation de la Collégiale, du Temple du Bas, de la station de traitement de l'eau de Champ-Bougin, de la structure d'accueil du Cerf-Volant et du cimetière de Beauregard. A Peseux, les investissements ont notamment porté sur la création de zones 30, le remplacement de la production de chaleur au collège des Guches ou l'étude d'aménagement du centre du village. A Corcelles-Cormondrèche, les principaux investissements ont porté sur la rénovation douce du bâtiment de la Croix 4 et sur des travaux d'embellissement de la commune.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS

Outre la pandémie de Covid-19, les travaux relatifs à la fusion ont beaucoup occupé l'an dernier tant les autorités que le personnel des quatre communes. Ces travaux sont reflétés dans le Livre de la fusion, synthèse des ambitions politiques et de la vision organisationnelle pour la nouvelle commune, remis au Conseil communal élu en octobre 2020: donner envie de vivre à Neuchâtel, être un haut lieu de créativité et d'innovation et viser la simplicité et l'efficience sont les trois objectifs principaux qui y sont ancrés. «Et notre programme politique 2022-2025, en cours d'élaboration, tiendra largement compte de ces ambitions, avec d'importants investissements prévus sur l'ensemble du territoire communal», a précisé Thomas Facchinetti, vice-président du Conseil communal.

«Avec des montants globaux de 331 millions de francs de réserves et de 113 millions de fortune à fin 2020, notre commune a une assise financière solide», relève de son côté la présidente du Conseil communal, Violaine Blétry-de Montmollin. «Cela doit nous permettre d'affronter la crise avec confiance et de présenter un programme de relance, en adéquation avec la vision et les ambitions de notre nouvelle commune». Le Conseil communal se réjouit du nouveau dynamisme né de la fusion et des nombreux projets, tant publics que privés, qui vont s'y développer ces prochaines années. Il en profite pour remercier les anciennes autorités, ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, de l'engagement important dont ils ont fait preuve durant tout le processus de fusion, dans le contexte compliqué de la pandémie. ●

SPORT LA VILLE RÉCOMPENSE LES SPORTIVES ET SPORTIFS MÉRITANT-E-S POUR LEURS EXPLOITS 2020

Ils rament en pleine tempête



Le président de la Société nautique de Neuchâtel Gaetano Milet (en blanc au centre) tient fièrement le diplôme remis par la Ville, en compagnie des lauréats Delphine Reffay et Philippe Schucany, qui ont ramer sur les eaux agitées du Léman. PHOTO: BERNARD PYTHON

La Société nautique de Neuchâtel remporte le mérite sportif coup de cœur 2020 de la Ville de Neuchâtel. Privés de régates l'an dernier en raison de la pandémie, cinq athlètes se sont lancés un défi fou: parcourir le tour du lac Léman en aviron.

Avec un total de 160 km, cette régate est considérée comme la plus longue du monde.

Philippe Schucany, Delphine Reffay, Caroline Vuitel, Barbara Reutemann et Thees Frank ont en commun l'aviron, les sorties à vélo, le goût de l'effort et l'amour de la bonne cuisine. En manque de régates et comme la Fête des vendanges était annulée, les cinq compères décident sur un coup de tête de tenter le tour du lac Léman. La préparation démarre en mai 2020. L'équipage rame chaque semaine au minimum 50 km. De jolies sorties, en particulier sur

leur terrain de jeux favori des Trois-Lacs. «L'une de nos amies rameuses était atteinte d'un cancer du sein et plusieurs membres du club ont été touchés par la maladie. A une année et à un défi exceptionnels, nous avons décidé d'intégrer une cause, la lutte contre le cancer», relève Delphine Reffay, membre de l'équipage et du comité de la SNN.

DÉTERMINATION À TOUTE ÉPREUVE

Le jour J, le 26 septembre 2020, rien ne se passe comme prévu. Une tempête éclate et contraint les organisateurs à annuler la course. C'était sans compter sur la ténacité des membres de la SNN. Pour l'équipage, il était hors de question d'abandonner. «Nous n'avions pas consenti à tant d'efforts pour ne pas prendre le départ au port de Genève», relate Delphine Reffay. Touchés par leur démarche, les organisateurs décident de maintenir la régate et modifient le parcours. Sur la vingtaine de bateaux en lice, seuls six s'élancent dont celui des Neuchâtelois, teinté de rose pour la bonne cause. «Toutes les équipes

En rose pour la bonne cause

En parallèle au Tour du Léman, la Société nautique de Neuchâtel a lancé l'été dernier un programme de réadaptation par l'aviron pour les femmes atteintes du cancer du sein, en collaboration avec la Ligue neuchâteloise contre le cancer et les oncologues du Réseau hospitalier neuchâtelois. Baptisé «Ramer en rose», ce programme leur permet de pratiquer une activité physique régulière, tout en tissant des liens sociaux. «Une quinzaine de dames viennent régulièrement pratiquer l'aviron. Les plus motivées sont même devenues membres du club», indique le président Gaetano Milet. Avant de participer aux prochains Mondiaux d'aviron en mer, la rameuse française Elisabeth Dyskiewicz prendra part au Tour du lac Léman en septembre prochain. Son objectif: collecter des fonds en faveur des clubs romands affiliés au programme, dont celui de Neuchâtel. Tandis qu'elle ramera en solo, des équipages 100% féminins, composés en partie de femmes atteintes du cancer du sein, se relaieront pour boucler le tour du lac Léman. ●

internationales ont annulé leur participation en raison du Covid-19», précise Philippe Schucany, membre de l'équipage et rameur depuis 1976. De port en port, de vague en vague, la yolette baptisée «Pointe-à-pitre» fend péniblement les flots. Véritable soutien psychologique pour toute l'équipe dès le départ de l'aventure, le président de la SNN suit ses protégés de près. «Deux bateaux ont dû être secourus, je commençais à avoir peur. Au vu de leur détermination, j'ai vite compris que rien ne pourrait les arrêter», indique Gaetano Milet.

Finalement l'équipage parvient à terminer cette course folle après 9 heures interminables. «La distance de parcours a été réduite de moitié, mais vu les conditions dantesques, l'effort a été tout aussi rude que si nous avions pu la faire en entier», précise Delphine Reffay. Grâce à leurs efforts, les rameurs neuchâtelois sont parvenus à réunir 7000 francs qu'ils ont reversés à la Ligue neuchâteloise contre le cancer.

C'EST REPARTI POUR UN TOUR!

Une fois oubliées les douleurs, les cloques aux mains et la tempête, l'équipage neuchâtelois a décidé de reconduire l'expédition. Pas pour défendre une cause cette fois, juste pour le plaisir. «Comme nous n'avions pas pu parcourir l'entier du parcours en 2020, il y avait quand même un goût d'inachevé», note Delphine Reffay. Si l'équipage poursuit l'objectif commun de boucler un tour complet du lac Léman, chaque rameur possède aussi des objectifs personnels. «C'est une envie de se surpasser, de se prouver qu'on est capable de le faire. Pour ma part, j'espère que mes enfants auront de quoi être fiers de leur maman», expose Delphine Reffay, bien décidée comme ses coéquipiers à tout donner. ● AK

Un pongiste aux 51 ans de médailles à l'honneur

La cérémonie des mérites sportifs de la Ville n'a pas pu se tenir au Théâtre du Passage en raison de la pandémie. Qu'à cela ne tienne ! Le Service des sports a fait parvenir par courrier des certificats et des bons cadeaux aux 129 lauréat-e-s. Parmi eux, la Ville a remis un mérite d'honneur au pongiste Daniel Passer pour l'exceptionnelle longévité de sa carrière. Entre 1966 et 2017, le Neuchâtelois a récolté une impressionnante collection de médailles dont trois titres de champion suisse senior. Premier entraîneur à mener le CTT Cortaillod en ligue nationale A, il a aussi enseigné sa discipline à plusieurs joueurs à mobilité réduite. La première équipe du NUC volleyball, celle des Neuchâtel Knights, mais aussi plusieurs petites gymnastes d'Acrogym Neuchâtel ont été primées. Au total, six lauréats ont signé des résultats à l'international, tandis que soixante-six ont obtenu un titre de champion suisse. Le reste des méritants ont remporté des médailles dans divers tournois nationaux. ●

VOTATION DU 13 JUIN UN OUTIL INDISPENSABLE POUR L'AVENIR

Soutien de la Ville à la loi sur le CO₂

Une loi équitable, solide et économiquement viable pour faire face à l'urgence des enjeux climatiques: le Conseil général a adopté une résolution pour soutenir la loi fédérale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les autorités communales enjoignent donc la population à voter «oui» le 13 juin.

Les autorités de la Ville de Neuchâtel recommandent au peuple de voter en faveur de la loi sur le CO₂, sur laquelle le peuple suisse votera le 13 juin. Cette prise de position a été adoptée par le Conseil général lors de sa dernière séance, par 36 voix contre 3 et 1 abstention. «Sans la loi sur le CO₂, la Suisse risque des années de blocage en matière de politique climatique et elle a déjà pris du retard par rapport à ses objectifs pour 2020. Il s'agit donc de s'engager maintenant sur cette voie et d'arrêter de perdre du temps», peut-on lire dans le texte de la résolution portée par les groupes Vert'libéral et PS, ainsi que par des élues vertes.

VILLES EN PREMIÈRE LIGNE

Si les autorités de la capitale cantonale neuchâtelaises n'ont pas l'habitude de prendre position sur les objets fédéraux, cette votation fait toutefois exception, dans la mesure où les enjeux concernent directement et de manière importante les intérêts des communes urbaines. Elles

sont en première ligne tant en ce qui concerne les causes du réchauffement climatique (bâtiments et trafic motorisé notamment) que des mesures pour les combattre, tels que les programmes d'assainissement de bâtiments, le développement des énergies renouvelables, les politiques de mobilité, de gestion des espaces verts, etc. L'Union des Villes suisses, dont Neuchâtel fait partie, a d'ailleurs déjà exprimé son soutien à la loi sur le CO₂ en février de cette année.

«La Ville de Neuchâtel, première «cité de l'énergie» en Suisse romande et dotée du label Gold, est engagée depuis de nombreuses années sur la voie de la transition énergétique», explique Violaine Blétry-de Montmollin, présidente du Conseil communal. La Ville a lancé sa feuille de route énergétique en 2016 avec un volet important consacré à l'incitation concrète aux bonnes pratiques, que ce soit via l'éducation ou par le soutien aux projets solaires.

LA STEP, UN MODÈLE

La Ville de Neuchâtel se devra d'être exemplaire dans ce domaine: «La nouvelle loi sur le CO₂ est un outil indispensable pour soutenir les initiatives à venir. La future Step, au bilan énergétique positif, représente un excellent modèle», ajoute Mauro Moruzzi, conseiller communal en charge du développement durable. «D'autres suivront très bientôt, dans le développement du photovoltaïque, l'électrification du parc véhicules ou la rénovation des bâtiments, pour ne prendre que ces exemples». ●



La future Step, au bilan énergétique positif, sera un excellent modèle.

FREEWIFI.NE NOUVEAU NOM



Un WiFi toujours gratuit

NEMO devient FREEWIFI.ne: le canton de Neuchâtel offre un WiFi gratuit et sécurisé pour toutes et tous, disponible sur plus de 300 lieux publics.

Initié en 2015 avec le projet NEMO, FREEWIFI.ne (son nouveau nom) est issu d'un partenariat public-privé. Après une première étape de déploiement, le réseau gratuit est désormais accessible sur plus de 600 antennes WiFi associées à 300 sites dans les administrations publiques, particulièrement dans les zones les plus denses du canton. De nouvelles institutions publiques l'ont récemment rejoint, comme les hôpitaux publics et plusieurs institutions culturelles.

COMMENT SE CONNECTER

La connexion à FREEWIFI.ne est simple et rapide. Les étapes sont les suivantes:

1. Sélectionner le réseau FREEWIFI.ne dans l'outil de connexion du périphérique de l'utilisateur;
2. Introduire son code d'accès. Lors de la première connexion, choisir l'option «Inscrivez-vous» pour obtenir un code d'accès qui sera envoyé par SMS;
3. Accéder à internet.

Les zones d'accès à FREEWIFI.ne sont nombreuses notamment dans les villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. La connexion est par exemple possible dans des espaces tels que les places publiques ou certaines institutions culturelles. Les hôpitaux publics sont également connectés ainsi que d'autres institutions de santé. La liste des lieux d'accès est disponible à l'adresse: <https://freewifi.ne.ch/projet-freewifine> FREEWIFI.ne est le résultat d'une étroite collaboration entre le secteur public et le secteur privé. Le secteur public est représenté par le Canton, les Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ainsi que le Ciges SA (Centre d'information et de gestion des établissements santé). Le secteur privé est représenté par ello communications, Groupe E et Arcantel. ●

THÉÂTRE LE COLLECTIF CTB PRÉSENTE SA NOUVELLE CRÉATION

L'humanité et sa démesure

Dans «Si ça continue faudra qu'ça cesse», le collectif CTB s'interroge avec humour sur la puissance créatrice et destructrice de l'homme - et sur la manière de le raconter.

Lest ici-bas bien des choses redoutables, mais nulle qui soit plus redoutable que l'homme». Partant des premiers vers du Chœur d'*Antigone* de Sophocle, le trio neuchâtelois nous emmène dans une réflexion «sur la difficulté de l'humanité à gérer ses avancées et sa tendance à la démesure», en faisant voisiner Sophocle avec Nietzsche, Anouilh, Bernard Stiegler ou Alfred Lotka. «Nous cherchons à instaurer un dialogue entre ce texte, vieux de près de 2500 ans, et la pensée contemporaine, qu'elle vienne ou non du théâtre», explique Blaise Froidevaux. Et ne comptez pas sur le collectif CTB pour asséner des vérités pré-fabriquées. «Nous cherchons à interpeller le spectateur, sans aucune prétention ni intention moralisatrice, et avec humour», souligne Christiane Margraイトner.

Dernier acte d'un triptyque entamé en 2016, la création interroge également la manière de raconter, en explorant de nouvelles formes narratives faisant intervenir le son, la lumière, la scénographie... La bande-son a été composée par Thomas Steiger, qui joue également de la guitare électrique sur scène. ● AB

→ Théâtre du Concert

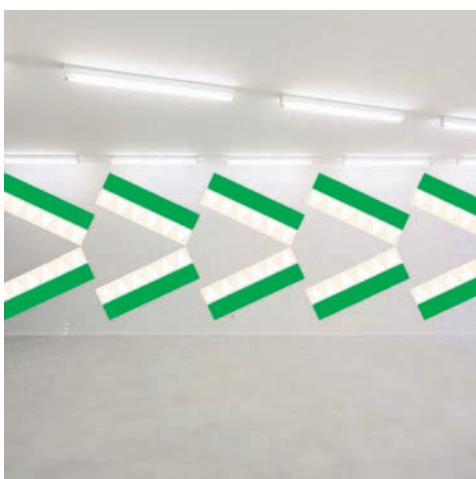
Du 3 au 13 juin, jeudi-samedi à 20 h 30, dimanche à 17 h
Réservations: www.theatreduconcert.ch
ou 032 724 21 22



Christiane Margraイトner, Blaise Froidevaux et Thomas Steiger en pleine répétition avant la première. PHOTO: LUCAS VUITEL

ART CONTEMPORAIN

Cinq expositions éphémères à l'Espace d'art V5



L'artiste Jean-Thomas Vannotti ouvre les portes de son atelier au public jusqu'au 4 juillet pour un cycle d'exposition de cinq semaines intitulé «Vertical Momentum». L'évènement s'ouvre ce jeudi avec un accrochage de Denis Roueche qui sera visible quatre jours seulement, à l'instar des autres expositions. Jouant sur l'acronyme de l'Espace d'art V5, qui s'apparente à celui d'une marque de chewing-gum bien connue, le plasticien neuchâtelois nous propose avec un humour décalé un arrangement de peintures «néo-géo» figurant «une collection de dents astreintes au blanchiment masticatoire». Des dents acérées, en écho au thème de l'humanité carnassière qui sert de fil rouge à ce cycle d'exposition. «Vertical Momentum, c'est ce désir d'ascension qui nous pousse à vouloir toujours plus, à consom-

mer toujours davantage et la nécessité de revenir à une forme d'équilibre entre l'homme et la nature», explique Jean-Thomas Vannotti.

Après Denis Roueche, le public pourra découvrir des œuvres vidéos de Swann Thommen questionnant notre société à travers une image digitalisée de la nature, puis une installation prônant l'idée du «Rewilding» du collectif Maschi Fontana, formé de Jean-Thomas Vannotti et Tom Müller. Suivra un projet d'un groupe d'étudiants de l'Académie de Meuron, avant une exposition finale qui regroupera tous les artistes et œuvres de ce cycle d'exposition. ●

→ «Vertical Momentum»

Espace d'art V5, ruele Vaucher 5
du 3 juin au 4 juillet, jeudi-dimanche de 14 h à 19 h.
Programme sur la page Facebook «V5»

TRIBUNE POLITIQUE

L'actualité sous la loupe des

GROUPE SOCIALISTE STÉPHANIE GÉRARD MATTSSON

Accueil de l'enfance: notre commune, une bonne élève



«Pour cette rentrée scolaire, ce sont les familles qui auront le sourire, dans la mesure où la prise en charge des enfants sera meilleure qu'elle ne l'a jamais été jusqu'ici.»

Je savoure la nouvelle. Je viens de recevoir la confirmation que mes demandes pour l'accueil parascolaire pour mes deux grands ont été acceptées! Chanceuse me direz-vous? Peut-être mais pas que. En effet, à Neuchâtel, la couverture actuelle pour 100 enfants est de 25 places. C'est plus que ce que la loi sur l'accueil de l'enfance demande (20 places/100 enfants). Toutefois, dans certains quartiers, l'offre n'est pas suffisante et la commune doit poursuivre sa politique familiale volontariste en matière d'accueil extrafamilial, comme elle l'a fait ces dernières années grâce à nos élus de gauche, et du PS en particulier. Garantir une solution d'accueil de qualité afin de permettre aux familles de concilier vie privée et vie professionnelle doit être une priorité pour notre Conseil communal. Investir dans l'accueil extrascolaire, c'est répondre aux problématiques des familles d'aujourd'hui. Une réalité notamment étayée par ce sondage effectué début 2020 (mandaté par l'Etat et la Ville de Neuchâtel), selon lequel 70% d'entre elles seraient favorable à l'école à journée continue. L'école à journée continue, quelle facilité logistique, quelle qualité de vie pour les familles et quelle avancée en terme d'égalité des chances dès l'enfance... De plus, notre ville contribue largement à ce que notre canton puisse offrir une place en crèche pour 6 enfants sur 10, ce qui couvre bien plus de demande que pour l'accueil parascolaire. Alors si le nombre de places est crucial, l'on ne peut négliger les tarifs. Et là aussi, notre commune de Neuchâtel fait bonne figure. Dans une étude comparative réalisée par Credit Suisse, notre canton (une fois encore, notamment grâce à l'offre remarquable de sa capitale cantonale) est l'un des plus avantageux de Suisse en matière de tarifs des structures d'accueil pré- et parascolaire. Une bonne nouvelle pour la bourse des familles!

Pour cette rentrée scolaire, ce sont les familles qui auront le sourire, dans la mesure où la prise en charge des enfants sera meilleure qu'elle ne l'a jamais été jusqu'ici. Cela représente autant de parents qui n'auront pas à diminuer leur taux d'activité professionnelle par manque de solutions de garde, et dans l'immense majorité des cas, des femmes (selon l'OFS, 78% de femmes sont à temps partiel contre 12% d'hommes). Notre commune déjà exemplaire est ainsi appelée à poursuivre ses efforts, car répondre à la demande d'accueil des enfants, c'est une des mesures concrètes qu'elle peut prendre pour assurer une meilleure égalité entre hommes et femmes.

Alors si la stratégie de domiciliation du Conseil d'Etat pour attirer de nouveaux habitants semble manifestement passer prioritairement par la fiscalité ou par l'accès à la propriété, de son côté, notre commune peut aussi miser sur l'accueil de l'enfance pour renforcer son attractivité résidentielle. Et même si Neuchâtel est bonne élève, le groupe socialiste au Conseil général veillera à ce que la commune poursuive sa politique familiale en faveur de l'accueil de l'enfance et mette tout en œuvre pour répondre aux exigences du mode de vie des familles d'aujourd'hui. ● SGM

GROUPE PLR YVES-ALAIN MEISTER

Réaménagement du Clos-de-Serrières



«En empruntant la rue du Clos-de-Serrières aujourd'hui, on pourrait presque s'y méprendre de se trouver sur un champ de mines.»

Cette rue de quartier n'est engageante pour personne. Les véhicules sont chahutés sur des tacons de bitume totalement dégradés. Les deux-roues se faufilent d'ornières en nids-de-poule. Les espaces réservés aux piétons sont confinés et leurs surfaces tout autant dégradées.

En voilà un beau projet! Un réaménagement que le Conseil communal avait proposé l'année dernière et qui avait largement été plébiscité lors du vote du Conseil général par 37 voix pour et 2 contre.

Le groupe PLR avait d'ailleurs salué la réflexion globale qui avait prévalu pour redonner un espace de vie à la population résidant dans ce quartier. Le seul bémol relevé résidait dans la cherté du projet qui était soumis au législatif d'alors, soit un coût au mètre carré de plus du double d'un aménagement classique sans végétation. Un amendement déposé par le PLR avait réduit la dépense à 3,5 millions de francs.

Le groupe s'était même demandé pourquoi l'autorité politique communale n'avait pas eu plus d'ambition en créant une zone de rencontre entre la rue des Battieux et le bas de la rampe menant à l'école, englobant les deux arrêts de bus, mutualisés dans le projet en un seul.

Les conditions-cadres y sont pourtant réunies, puisque comme projet pilote, il est prévu un arrêt bloquant central qui empêchera le passage de tout véhicule dans les deux sens, lorsqu'un bus sera à l'arrêt. Cette configuration originale est une première à Neuchâtel. Elle offre aux piétons une sécurité maximale pour traverser la chaussée lorsqu'un bus est à l'arrêt, puisque l'ensemble du trafic est bloqué. D'autres villes comme Genève et Berne ont déjà mis en œuvre ce genre d'aménagement.

Un référendum a été déposé pour la suppression de 23 places de parc. Il n'a pas été soutenu par le PLR. En effet, certaines places sont conservées aux deux extrémités de l'aménagement, les unes au terminus de la ligne de bus, les autres sur la future place du quartier.

Cependant nous ne pouvons que regretter que quelques places de durée limitée n'aient pas été maintenues en les intégrant parcimonieusement dans la future allée d'arbres longeant la rue du Clos-de-Serrières.

La commune de Kreuzlingen a eu l'audace il y a quelques années, en réaménageant une rue structurante en zone de rencontre, équipée de quelques dépose-minute, permettant l'accès aux commerces avoisinants. Ne faudrait-il pas légèrement adapter le projet de Serrières dans ce sens, en y ajoutant par-ci par-là des dépose-minute, geste symbolique qui inciterait l'ensemble de la population à soutenir ce projet, comme le souhaite le PLR? ● YAM

groupes du Conseil général

GROUPE VERTPOPSOL JACQUELINE OGGIER DUDAN

Oui au réaménagement du Clos-de-Serrières



«Les aménagements prévus permettront de lutter contre le bruit, la pollution et les îlots de chaleur, une problématique environnementale qui touche particulièrement les villes.»

En disant oui au réaménagement du Clos-de-Serrières, vous offre une véritable place de quartier aux habitantes et habitants de Serrières, un lieu de vie qui bénéficiera à toutes et tous. Une place de quartier qui permettra des rencontres, des échanges, ainsi qu'une meilleure tenue des manifestations publiques et du marché aux fruits et légumes notamment.

Le projet de réaménagement du Clos-de-Serrières prévoit en effet un espace repensé pour tous les usagers. La sécurité de toutes et tous y sera renforcée grâce à l'abaissement de la vitesse de circulation et l'élargissement des trottoirs pour en faire des cheminements sécurisés, particulièrement favorables aux enfants et aux personnes âgées. S'y ajoute la mise en conformité de l'arrêt de bus avec un accès amélioré pour les personnes à mobilité réduite et les parents avec une poussette. La sécurité des cyclistes sera, elle aussi, améliorée. De plus, la rue et la place seront embellies par une végétalisation partielle des lieux. Des revêtements perméables au sol serviront à une meilleure infiltration des eaux de surface.

Mais le projet prend aussi en compte les automobilistes puisque 50 places de stationnement seront maintenues sur la rue du Clos-de-Serrières et il y aura plusieurs places de stationnement sur la place du Clos-de-Serrières, à proximité des commerces. Et il y aura toujours de nombreuses places de stationnement dans les environs immédiats.

Notre groupe est convaincu que des aménagements tel que prévus au Clos-de-Serrières amènent une réelle augmentation de la qualité de vie pour la population de tout un quartier. Un lieu qui invite à flâner amènera également plus de clientèle aux commerces locaux qui en bénéficieront donc aussi. Ce sont des coeurs de quartier à l'image de ce projet que nous souhaitons voir se développer sur tout le territoire de notre commune. Raison pour laquelle, nos membres du Conseil général de la ville de Neuchâtel de la législature précédente avaient voté en faveur de ce projet.

Les mesures et aménagements prévus permettront également de lutter contre le bruit, la pollution et les îlots de chaleur, une problématique environnementale qui touche particulièrement les villes. Et c'est pour ce dernier point que le projet de réaménagement du Clos-de-Serrières a été sélectionné par la Confédération comme projet pilote dans le programme «adaptation aux changements climatiques».

Nous espérons que vous en êtes tout aussi séduite et séduit que nous et que vous aussi, vous glisserez un oui dans les urnes, le 13 juin prochain, en faveur de ce projet pilote de réaménagement urbain qui s'inscrit pleinement dans notre vision d'avenir pour nos espaces urbains. ● JOD

GROUPE VERT'LIBÉRAL SYLVIE HOFER-CARBONNIER

Serrières: oui à une meilleure qualité de vie



«Le projet de réaménagement a demandé plusieurs années d'études et de consultation. Un nouveau projet ne sera pas élaboré avant longtemps.»

Le tout nouveau marché de Peseux, sur la place de la Fontaine, a déjà séduit bon nombre d'habitantes et d'habitants. Il préfigure le réaménagement de cette place qui en fera un vrai lieu de vie. Les habitants de La Coudre, autre quartier de Neuchâtel, auront eux aussi droit à une place réaménagée.

Le quartier de Serrières a un peu plus de chance: son axe principal, le Clos-de-Serrières, va être réaménagé tout prochainement. A condition que les citoyennes et les citoyens de Neuchâtel soutiennent le projet, le 13 juin, en votation populaire.

Nous, les vert'libéraux, avons dit oui à l'unanimité lorsque ce projet de réaménagement a été soumis au Conseil général. Nous faisons également partie du comité «Serrières, un nouvel air», qui se bat pour que le Clos-de-Serrières ne reste pas un banal - et dangereux - axe routier. Car il faut le savoir: si ce projet est rejeté, cette route restera dans le triste état actuel pendant de nombreuses années. Le projet de réaménagement a demandé plusieurs années d'études et de consultation. Un nouveau projet ne sera pas élaboré avant longtemps. La Ville donnera la priorité à d'autres projets dans les villages et les quartiers. Les vert'libéraux ne sont pas les seuls à soutenir la création d'une vraie place de quartier, la plantation d'une trentaine d'arbres, la pose de nouveaux revêtements, l'élargissement des trottoirs ou encore le passage au 30km/h. Cinq associations et cinq partis politiques font partie du comité «Serrières, un nouvel air». Une petite dizaine d'associations de quartier de Neuchâtel - dont celle de Serrières! - soutiennent aussi ce projet, ainsi qu'une majorité des commerçants directement concernés.

Pourquoi un soutien aussi large? Parce que contrairement à ceux qui combattent ce projet, nous estimons qu'en 2021, la qualité de vie des habitants d'un quartier passe avant la suppression d'un peu plus de vingt places de parc. Et cela d'autant plus que le projet prévoit de conserver 300 places aux abords du Clos-de-Serrières.

Selon les opposants, les gens veulent pouvoir se parquer devant les magasins. C'est le même argument qu'il y a... plus de quarante ans, lorsque la zone piétonne du centre-ville de Neuchâtel a été créée. Le succès des premières rues piétonnes a été tel que par la suite, ce sont des commerçants eux-mêmes qui ont demandé que cette zone soit étendue...

A Serrières, il ne s'agit pas de créer une zone piétonne. Mais au moins d'améliorer la situation et créer un véritable lieu de vie. Le projet présente de nombreux atouts. Il favorisera la vie sociale dans le quartier. Il apportera de la sécurité et du confort dans les déplacements, en particulier pour les personnes âgées et les enfants. Enfin, il contribuera à la santé et au bien-être des habitants du quartier.

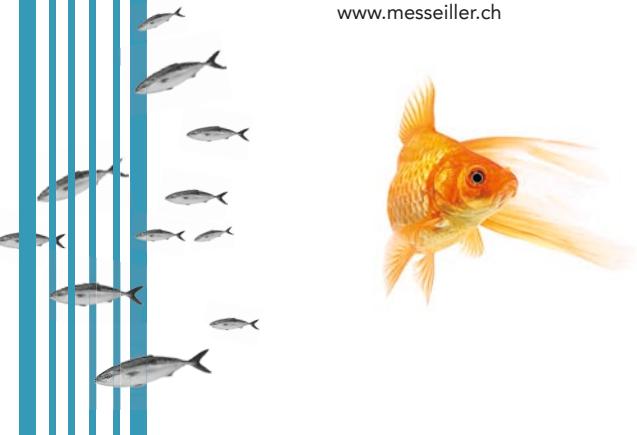
Ne ratons pas l'occasion d'améliorer la qualité de vie d'un quartier important de notre ville, ne donnons pas un mauvais signal à la jeunesse! Le 13 juin, disons oui au réaménagement du Clos-de-Serrières! ● shc




**DANSE
EQUILIBRE**
 Danse et
travail corporel
Ecole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21
www.danse-equilibre.ch

messeiller

www.messeiller.ch



Libération du Péricarde

Soin holistique



Remise de
CHF 10.-
sur la 1^{re} séance
avec cette
annonce

- ♥ Libérer les rétractions et les tensions du corps
- ♥ Booster l'immunité
- ♥ Libérer les blessures émotionnelles du passé
- ♥ Relancer le flux énergétique du corps,
afin de retrouver légèreté et joie de vivre
- ♥ Se reconnecter à soi et s'ancrer davantage
dans le présent

Thérapie manuelle holistique basée sur
l'Ostéopathie Bioénergétique Cellulaire (OBC)
créée par l'ostéopathe Montserrat Gascon

*Cette thérapie peut s'intégrer dans un traitement
de massage classique agréé ASCA

Infos et rendez-vous auprès de Vilma Doris
TerrAVie à la Neuveville
079 617 29 11
www.terravie.ch

NE JETEZ PLUS, REPAREZ !

Le répertoire de la réparation du Littoral neuchâtelois



www.neuchatel-repare.ch



Quelques rendez-vous à venir

CORCELLES

Des concerts tous les week-ends jusqu'en juillet au KVO

Avec l'assouplissement des restrictions sanitaires, la salle de concert voûtée du vieux bourg de Corcelles rouvre ses portes avec une programmation variée, qui débutera sous le signe du jazz. Après un hommage au guitariste américain John Scofield par le quartet Bump ce vendredi, le public pourra entendre le lendemain le Quintet Bovets & Friends, avec des reprises originales des standards de grands noms du jazz, tels Chick Corea, Wayne Shorter, Herbie Hancock et Miles Davis. ●

→ KVO

Rue de la Cure 2, à Corcelles-Cormondrèche
Vendredi 4 juin à 19 h 30, samedi 5 juin à 17 h.
Réservations par mail à kvomusic@spcln.ch
Les concerts à venir sur Facebook KVO/spcln

PRINTEMPS CULTUREL

Rencontre avec l'écrivain tchadien Nétonon Noël Ndjékéry

A l'invitation de la Bibliothèque publique et universitaire et des Lundis des mots, l'auteur viendra nous parler de son dernier roman, «Au petit bonheur la brousse», un récit picaresque aux saveurs d'helvétismes et d'oralités subsahariennes qui nous conte les aventures de Bendiman, un enfant tchadien ayant grandi à Genève, nourri de mythologie de bons petits Helvètes. Mais un soir, son diplomate de père est rappelé au Tchad avec toute la famille, puis jeté en prison. ●

→ Bibliothèque publique et universitaire

Salle de lecture, lundi 7 juin à 18 h 30. Réservations par e-mail à secretariat.bpu@unine.ch ou au 032 717 73 02

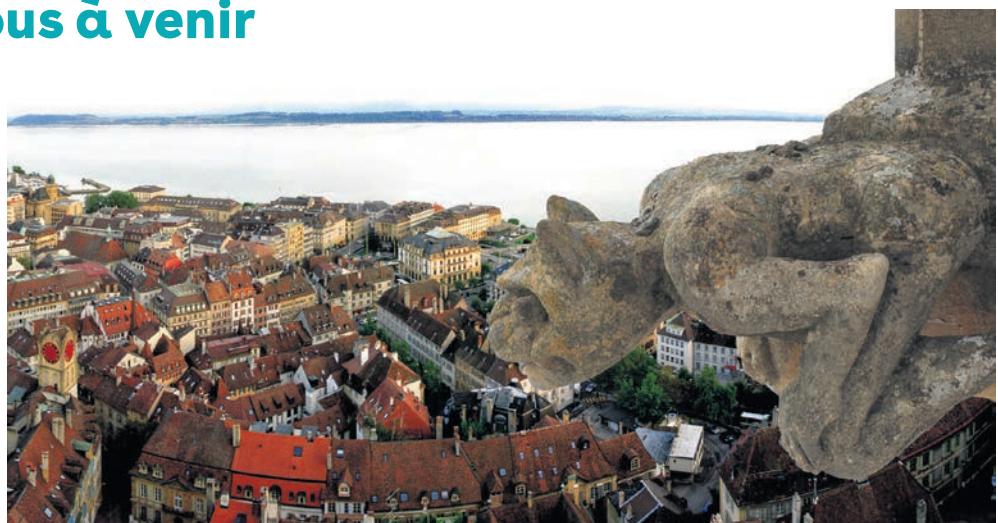
THÉÂTRE

Une conférence délirante au goût de souffre par Pierre Cleitman

Dans le Jardin d'Eden, au moment fatidique de la cueillette du fruit défendu, Satan, selon certains commentateurs, se serait glissé dans la peau du serpent et, selon d'autres, se serait contenté de parler au travers de la gueule grande ouverte de l'animal. Ce qui aurait témoigné, dès l'origine, de son talent de manipulateur et de ventriloque. Entre stand-up et conférence traditionnelle, Pierre Cleitman déroule dans cette nouvelle «Conférence extravagante» un mélange irrésistible de réflexions ultra-sérieuses et de divagations des plus délirantes. ●

→ Théâtre du Pommier

«L'irrémissible et ses dérivés sulfureux»
Dès 16 ans. Mercredi 9 et jeudi 10 juin à 20 h.
Réservations sur www.ccn-pommier.ch
ou au 032 725 05 05



Les gargouilles de la Collégiale se dévoilent en photos dans le cloître. PHOTO: JOSY TARAMARCAZ

EXPOSITION

Sous le regard protecteur des gargouilles

Pour sa traditionnelle exposition d'été, l'Association pour la Collégiale invite à faire plus ample connaissance avec les gargouilles qui hantent les lieux à travers des clichés saisissants de Josy Taramarcaz. Profitant des échafaudages posés lors de la rénovation de la Collégiale, le photographe neuchâtelois a saisi les huit créatures de pierre juchées sur les deux clochers et immortalisé leur regard protecteur sur la ville. Vingt photos sont à découvrir pendant tout l'été dans le cloître. Elles s'accompagnent d'un texte du pasteur Ion Karakash, expliquant le rôle des gargouilles dans l'architecture du Moyen-Âge. Les bâtisseurs de cathédrales devaient trouver un moyen d'éloigner le Mal, représentant le «pire ennemi» dans la religion chrétienne. C'est dans cet esprit que furent créées les gargouilles. ●

→ «Regards de gargouilles»

Du 29 mai au 29 août dans le cloître de la Collégiale. Entrée libre.

DANSE

Une création sous le signe du métissage autour de Dürrenmatt



PHOTO: MARION DAGBERT

L'Association Danse Neuchâtel fête le centenaire de Friedrich Dürrenmatt avec «le Baiser du Minotaure», une création au croisement des identités qui verra Filberto Tologo et Ivan Larson NDengue, deux danseurs contemporains originaires du Burkina Faso et du Cameroun, revisiter «La Ballade du Minotaure», un court roman réinterprétant le mythe de l'homme face à son miroir. Une performance proposée en collaboration avec le Centre Dürrenmatt, à découvrir dans le cadre du Printemps culturel. ●

→ Centre Dürrenmatt, Neuchâtel

Du 4 au 6 juin, vendredi et samedi à 19 h, dimanche à 17 h. Réservations par e-mail à info@danse-neuchatel.ch

ONE MAN SHOW

«Charrette!» Avec Simon Romang, l'humour est dans le pré



PHOTO: THIERRY PORCHET

C'est l'histoire d'un fils de fermier vaudois qui a manqué d'être tué par un vacherin Mont-d'Or à sa naissance... Avec les récents assouplissements sanitaires, la jauge du Passage double, ce qui a permis d'ouvrir 50 places supplémentaires pour «Charrette!» de Simon Romang, nouvelle révélation de l'humour romand. Dans ce premier seul en scène, récompensé par plusieurs prix, le comédien nous raconte son enfance à la ferme, en campant une galerie de personnages pittoresques aux accents variés. ●

→ Théâtre du Passage

Jusqu'au 6 juin, me à 20 h, ve à 18 h et 20 h 30, sa à 17 h et 20 h, di à 17 h.
Réservations: www.theatredupassage.ch

COURSE D'ORIENTATION LES MEILLEUR-E-S ATHLÈTES DU MONDE AVAIENT RENDEZ-VOUS À NEUCHÂTEL

En sprint au cœur de la ville



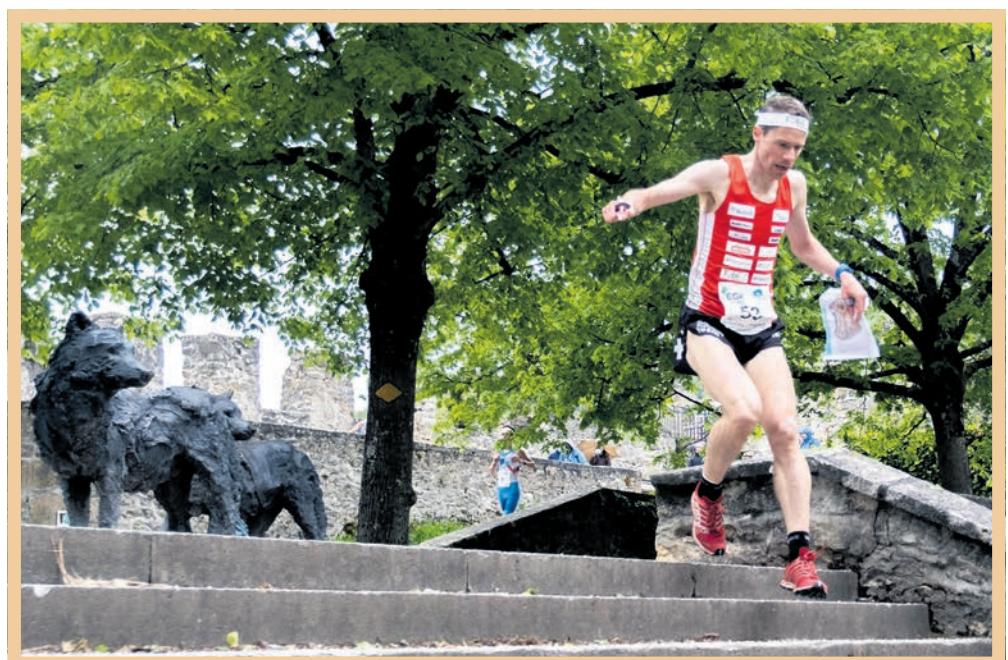
Durant l'Ascension, Neuchâtel a vibré au rythme des championnats d'Europe de course d'orientation. Pas moins de 250 coureurs, hommes et femmes, ont disputé des courses sprint dans des lieux emblématiques de la ville, de l'esplanade de la Collégiale au parc du Musée d'ethnographie en passant par la rue pavée du château. Sur la pelouse synthétique du stade de la Maladière, l'équipe mixte de relais sprint a même décroché l'or européen. Reflets en images.

PHOTOS: BERNARD PYTHON

 une des plus grandes qualités d'un orienteur est de savoir s'adapter en toute circonstance. La pluie n'a donc pas eu de conséquence sur le bon déroulement des différentes courses, malgré quelques chutes sur les pavés», relève Alain Juan, membre du comité d'organisation. La réussite de l'événement, retransmis en direct sur les chaînes suisses de télévision, tient non seulement de l'excellente collaboration avec les organisateurs de la Coupe suisse qui ont pu apporter tout leur savoir-faire, mais aussi du public qui a magnifiquement respecté les règles sanitaires, en particulier aux abords des zones d'arrivée. Une excellente répétition générale avant les cinq compétitions populaires qui auront lieu l'an prochain pour célébrer le 50^e anniversaire de l'Association neuchâteloise de course d'orientation. Rendez-vous est pris à l'Ascension, du 25 au 29 mai 2022! ●

→ Infos: www.anco-ne.ch

elle



CONCOURS

DU 5 AU 12 JUIN

VOS COMMERÇANTS DU CENTRE VILLE
VOUS OFFRENT UNE CARTE DE PARKING
D'UNE VALEUR DE CHF 50.- !



POUR TENTER DE GAGNER UNE
DES 50 CARTES PARKING

Remplissez le bulletin ci-dessous, découpez et déposez-le
dans l'un des 150 commerces membres de Neuchâtel centre
(liste disponible sur le site neuchatelcentre.ch/membres)
ou
rendez-vous dans l'un des commerces de la liste,
des bulletins sont à disposition.

Tirage au sort le 25 juin 2021!

GAIN 50 cartes de CHF 50.- valables jusqu'en 2023 dans les parkings Seyon, Pury et Port.

CONCOURS NEUCHÂTEL CENTRE

Merci d'écrire lisiblement en majuscules afin que nous puissions
vous contacter si vous gagnez !

Nom

Cachet du magasin

Prénom

Mail ou
téléphone

Ouvert à toutes les personnes de plus de 18 ans

ASSISTANTES SOCIALES RENCONTRE AVEC DEUX COLLABORATRICES DE LA VILLE

Un métier humaniste sous pression

Dans cette période de pandémie forcément particulière, Laetitia et Anne ont accepté d'évoquer leur métier en constante mutation tout comme leur volonté de rester dans «l'humain» malgré des tâches administratives en augmentation.

Pour tout le monde ici, ce sont les «AS». Pour les bénéficiaires de l'aide sociale dans la grande commune de Neuchâtel, les assistant-e-s social-e-s représentent la personne de référence qui les aidera dans leurs affaires administratives et qui les soutiendra dans leurs démarches pour s'en sortir. «Un métier difficile, reconnaît Frédéric Richter, chef du Service de l'aide sociale de la Ville. Il existe une tension permanente entre d'une part la maîtrise des dépenses publiques, qui demeure une nécessité. Et de l'autre, l'aide aux personnes en situation de précarité, qui l'est tout autant. Les AS se trouvent exactement au milieu.»

Le Service de l'action sociale est composé de 60 personnes qui s'occupent de diverses prestations dont l'aide sociale. Ce service doit s'adapter aux évolutions de la société comme à celles du filet social lui-même actuellement sous la loupe d'une loi cantonale en pleine réforme. 21 assistant-e-s social-e-s, pas un-e de plus pour quelque 1'600 dossiers actuellement ouverts dans la commune. Une profession qui devient plus complexe, demandant un champ de compétences de plus en plus large, avec notamment des aspects administratifs de plus en plus présents. Ce qui impose d'être en capacité de répondre à toujours plus de sollicitations, et cette pression devient difficilement supportable. Laetitia travaille ici comme AS depuis 2012. Sa collègue Anne est arrivée en 2017, après avoir fait le même travail dans un autre service de la région durant 17 ans. Toutes les deux ont embrassé la profession avec la même «envie d'aider, de se rendre utile et de travailler à la cohésion sociale.»

ENTRE ACCOMPAGNEMENT ET CONTRÔLE

Et toutes deux ne le cachent pas: avec un système de contrôle et des procédures administratives de plus en plus exigeants, conserver le côté humaniste de leur tâche «est devenu un combat.» L'augmentation des demandes complique également le suivi de chaque situation: à temps plein, chacune doit ainsi gérer pas moins d'une centaine de dossiers.

Le recours à l'aide sociale est un droit constitutionnel, il s'agit de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine. Le nombre de personnes soutenues est important à Neuchâtel. «Ce qui est frappant, c'est aussi la variété des profils, souligne Laetitia. Nous recevons des personnes avec un emploi mais qui ne gagnent pas assez pour vivre, notamment des familles monoparentales. Ou encore des jeunes adultes en recherche



Contrôles et procédures administratives imposent beaucoup d'heures d'écran aux deux assistantes sociales. PHOTO: BERNARD PYTHON

«Venir à l'aide sociale ne constitue jamais une démarche facile. Cela demande beaucoup de courage.»

d'emploi. Des seniors après une longue période de chômage, aussi, qui disposaient auparavant de revenus confortables.» Marché du travail très compétitif, cherté de la vie en Suisse, solitude, problèmes de santé ou de couple: la «dégringolade» sociale s'avère parfois rapide et traumatisante. «Venir à l'aide sociale ne constitue jamais une démarche facile. Il peut y avoir un sentiment de honte, on craint le regard des autres et la mo-

dification de son pouvoir d'achat. En réalité cela demande beaucoup de courage. Mais attendre le dernier moment pour sa demande rend souvent le suivi plus difficile», relève pour sa part Anne. Seule une politique des petits pas permet alors à la personne de retrouver une stabilité pour participer à l'élaboration d'un projet. Si la finalité de l'aide sociale est de permettre de vivre dignement, y rester le moins longtemps possible demeure un objectif important.

Depuis le début de la pandémie, pour l'instant, il n'est pas constaté une explosion du nombre de demandes à Neuchâtel. Par contre, les restrictions sanitaires compliquent sensiblement le travail des assistantes sociales, qui doivent limiter au maximum les entretiens avec les bénéficiaires. «Notre métier reste l'humain, et il n'est pas le plus adaptable au télétravail», concluent Anne et Laetitia. ● PL

Deux issues heureuses parmi d'autres

Parmi les nombreuses issues heureuses qu'elle a accompagnées, Laetitia retient cette quinquagénaire qui dépendait beaucoup d'énergie pour retrouver du travail. En vain. «Les métiers qu'elle avait exercés au cours de sa vie n'existaient plus ou alors ces compétences-là étaient devenues complètement obsolètes. Après plusieurs années de galère et des problèmes de santé qui se sont accumulés, des démarches auprès de l'assurance invalidité ont été entreprises. Elles ont fini par aboutir. L'obtention d'une rente pour cette personne fut un soulagement, car c'était devenu la seule solution. De son côté, Anne évoque une situation qui rappelle que la mission de l'assistant-e social-e consiste aussi à se frotter à des cas de violences conjugales, et à venir en aide aux victimes. «Je me souviens de cette femme mariée enceinte qui en subissait depuis des années. Elle voulait quitter son conjoint, mais n'osait pas en ayant tout simplement nulle part où aller. Nous lui avons finalement trouvé une place dans une institution d'accueil pour femmes. Quelques années plus tard, j'ai eu de ses nouvelles. Elle avait déménagé dans un autre canton, refait sa vie. C'était comme un papillon qui qui s'envole après sa métamorphose.» ●

ENQUÊTES PUBLIQUES

Demande de Monsieur Avelino Pinto, architecte à Neuchâtel (bureau Pinto Avelino), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation d'une pompe à chaleur air/eau pour chauffage et l'eau chaude à la Rue des Saars 15, article 5878 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 111330, pour le compte de Monsieur Philippe Loup. Les plans peuvent être consultés du 4 juin au 5 juillet 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Madame Laetitia Rieger, architecte à Cormondrèche (bureau Laetitia Rieger architecte), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'une piscine privée à la route des Nods 23, article 4881 et 4882 du cadastre de Corcelles-Cormondrèche, SATAC 111463, pour le compte de Monsieur Jean-François Vuilloud. Les plans peuvent être consultés du 04 juin au 05 juillet 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Julien Donzé, architecte à Courfaivre (bureau Donzé SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation d'une pompe à chaleur air-eau au Nord du bâtiment à la Rue Léon Berthoud 7, article 9323 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 110965, pour le compte de Monsieur Raphaël Chevallier. Les plans peuvent être consultés du 4 juin au 5 juillet 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Even Maeldan, architecte à Valangin (Atelier Eleven Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation d'une armoire technique pour une pompe à chaleur à La Borcarderie 2, articles 576 et 575 du cadastre de Valangin, SATAC 110850, pour le compte de La Hoirie de Montmollin Guillaume. Les plans peuvent être consultés du 28 mai au 28 juin 2021, délai d'opposition - Complémentaire à celle du 1er avril au 3 mai 2021. ●

Demande de Madame Veronica De Biase, architecte à Saint-Blaise (bureau DeBiase architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation de l'appartement du rez-de-chaussée, isolation du bâtiment et changement de la production de chaleur à la rue de la Chapelle 2, article 3502 du cadastre de Corcelles-Cormondrèche, SA-

TAC 111354, pour le compte de Madame Lucie Martin. Les plans peuvent être consultés du 21 mai au 21 juin 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Pierre Burlet, architecte à Lausanne (bureau BO architectes Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'un appartement au rez-de-chaussée à la Grand'Rue 40, article 973 du cadastre de Corcelles-Cormondrèche, SATAC 111242, pour le compte de Madame Félix Joanne. Les plans peuvent être consultés du 21 mai au 21 juin 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Olivier Dürig, architecte à Morat (bureau Olivier Dürig), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Agrandissement de fenêtres en façades Sud et Ouest et assainissement thermique de l'enveloppe au chemin de Maujobia 111, article 8735 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 111353, pour le compte de Madame Anne-Geneviève Bütkofer. Les plans peuvent être consultés du 21 mai au 21 juin 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Martin Mouzo, architecte à Corcelles-Cormondrèche (bureau My architectes Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Agrandissement et transformation d'une maison familiale au chemin du Closel 12, article 4259 du cadastre de Corcelles-Cormondrèche, SATAC 111088, pour le compte de Monsieur Daniele Veronesi. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 7 juin 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Ken Triponez, architecte à Neuchâtel (bureau Metriarchitectes sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation et création de lucarnes à la rue du Suchiez 51, article 7748 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 110793, pour le compte de Monsieur André-Philippe Méan. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 21 juin 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Pierrick Tsamalax, architecte à Meyrin (bureau Greenergy Concept Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation d'une pompe à chaleur à la rue de la Chapelle 28, article

2667 du cadastre de Corcelles-Cormondrèche, SATAC 110866, pour le compte du requérant. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 21 juin 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Madame Célia Soltermann, architecte à Cortaillod (bureau Célia Soltermann), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Mise aux normes d'un contre-cœur, agrandissement de balcons et pose d'une claustra à la rue Georges-Auguste-Matile 12, article 4144 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 111263, pour le compte de Madame et Monsieur Evelyne et Andrea Sparti Streit. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 21 juin 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Madame Lucie Chanal, architecte d'intérieur (bureau LC Architecture Interieur), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Réaménagement de la terrasse avec installation d'un jacuzzi hors-sol à la Grand-Rue 1a, au lieu-dit «les Arniers», article 2061 du cadastre de Corcelles-Cormondrèche, SATAC 110233, pour le compte de Monsieur Vincent Villa. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 7 juin 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Joseph La Commare, architecte à Montmollin (bureau d'architecture Jlc), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Agrandissement d'un balcon, nouvelle isolation et modification de fenêtres au Chemin des Vignes 3, article 3313 du cadastre de Corcelles-Cormondrèche, SATAC 110932, pour le compte de Madame Florence Fabri. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 7 juin 2021, délai d'opposition. ●

→ **Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à l'Office des permis de construire, faubourg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

OFFICE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

CONSEIL GÉNÉRAL Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- prorogeant la durée de validité de l'arrêté temporaire du 9 novembre 2020 désignant le Règlement général de l'ancienne commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, comme règlement général transitoire de la commune fusionnée,

• concernant l'harmonisation de la réglementation communale, adoptés par le Conseil général dans sa séance du 10 mai 2021, peuvent être consultés à la Chancellerie communale. Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 30 juin 2021. ●

Neuchâtel, le 19 mai 2021.

Au nom du Conseil communal:
Violaine Blétry-de Montmollin, présidente
Daniel Veuve, chancelier

CONSEIL GÉNÉRAL Proclamation d'une conseillère générale

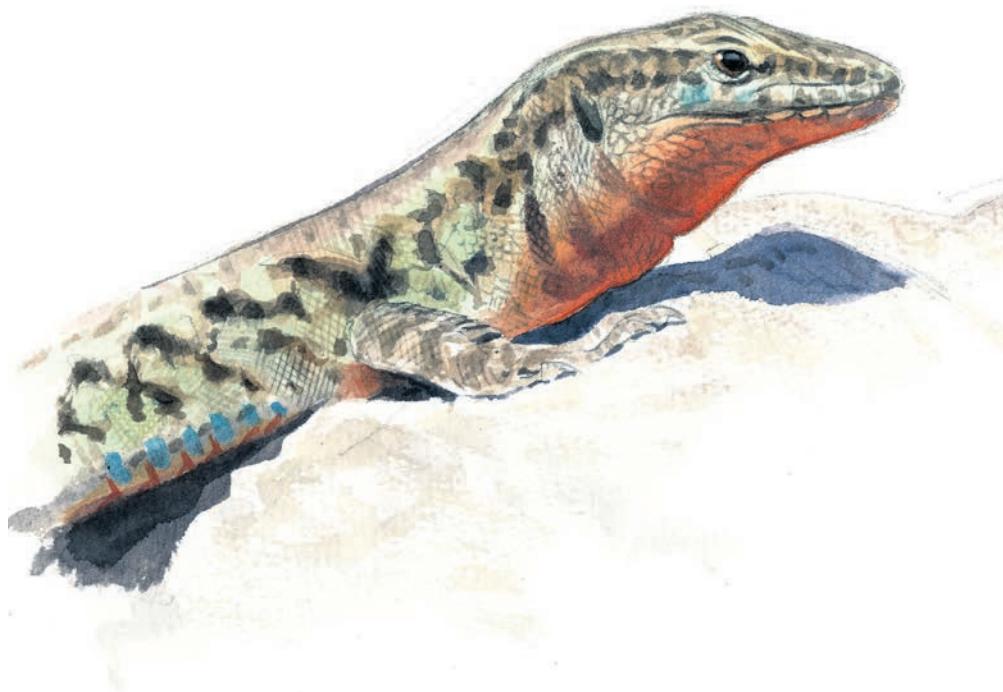
En date du 10 mai 2021, le Conseil communal a proclamé élue conseillère générale M^{me} Jasmine Herrera, deuxième des viennent-ensuite de la liste Les Verts, Ecologie et Liberté avec effet immédiat, en remplacement de M^{me} Cloé Dutoit, démissionnaire. ●

Neuchâtel, le 10 mai 2021

Le Conseil communal

LA CHRONIQUE NATURE EN VILLE UN MINI-DRAGON COMME VOISIN

Vous avez dit lézard ?



Mâle coloré: certains grands mâles de lézards des murailles arborent une gorge orange et des points bleus sur les flancs. DESSIN: SYLVAIN LEPAROUX

Discret mais pas invisible, prudent mais pas craintif, le lézard des murailles nous côtoie de si près qu'on ne le remarque plus. Pourtant, ce voisin sympathique cache bien des surprises sous son apparence banalité. Allons à la rencontre de ce mini-dragon.

Une fente dans un vieux mur exposé au soleil, il n'en faut pas beaucoup plus pour contenter le lézard des murailles. «C'est l'un des reptiles les plus répandus de Suisse, note Maxime Chèvre, correspondant neuchâtelois du Centre de coordination pour la protection des amphibiens et reptiles de Suisse. Il est super débrouillard et parvient à trouver son bonheur presque partout à proximité de l'humain.» Ancien habitant des falaises et éboulis, il a su coloniser les multiples recoins de nos villes et villages et fait probablement partie de vos voisins. «Ce dont il a besoin avant tout, ce sont de bonnes cachettes et des zones chaudes bien exposées, liste Maxime. A part ça, il s'accommode de presque tout.» Ce qui ne l'empêche pas d'avoir ses préférences, bien entendu. Le béton lisse, le bitume uniforme ne sont guère à son goût et il apprécie la verdure, c'est pourquoi il fréquente surtout les quartiers périurbains. Là, les parcs et les jardins lui offrent une multitude

d'abris, surtout quand il peut y trouver des murs de pierre ou des rocallles ensoleillées. Avec leurs multiples blocs rocheux, les alentours du Jardin botanique hébergent nombre de petits dragons, de même que les vignobles où l'astre solaire dispense allègrement ses rayons. Dès qu'un habitat favorable est disponible, ils ne traînent pas pour le coloniser, comme a pu le remarquer Maxime. «En arrivant dans mon nouvel appartement à Saint-Blaise, j'ai rapidement construit un tout petit mur de pierre dans mon bout de jardin. Les lézards l'ont immédiatement investi et ne l'ont plus quitté depuis.»

L'ANNÉE DU DRAGON

Durant la saison froide, le lézard des murailles devient invisible. Caché à l'abri du gel, il sommeille en attendant le printemps. «Son repos est assez léger, remarque Maxime, il peut sortir de son trou et prendre le soleil au moindre redoux, même en plein hiver. Il est alors souvent tout gris, couvert de poussière.» A moitié réveillé, il vient rendre hommage à l'astre solaire sur une pierre ou un mur bien exposé. Contrairement à ce qu'on a longtemps dit, il n'a pas le «sang froid»! Simplement,

comme tous les reptiles, la température de son corps évolue avec celle de son environnement et il est incapable de la réguler par lui-même.

Une fois réchauffé, le lézard retrouve toute sa vivacité... ainsi que son appétit. A l'heure du repas, cet habile chasseur ne fait pas le difficile, comme a pu l'observer Maxime à de nombreuses reprises. «Il attrape presque tout ce qui n'est pas trop gros pour rentrer dans sa bouche. Beaucoup de mouches, des fourmis, mais aussi des vers de terre et pas mal de chenilles, quand il en trouve. Un bon coup de main au potager!» Attention toutefois, s'il relâche sa vigilance il risque fort de devenir proie à son tour. Quelques prédateurs sauvages l'inscrivent parfois à leur menu. La coronelle lisse, le plus petit serpent de Suisse, s'est même spécialisée dans la capture de lézards. Mais la pire menace qui plane sur les écailles du reptile, et de loin, ce sont les chats domestiques qui font des villes et des campagnes leur terrain de chasse. Chaque année, des milliers de dragons miniatures périssent sous les griffes des matous.

LA CONQUÊTE DE L'EST

Heureusement, le lézard des murailles est loin d'être menacé, comme le relève Maxime. «En fait, sur la quinzaine de reptiles sauvages que compte la Suisse, c'est le seul qui se porte plutôt bien. Il parvient même à élargir sa répartition alors que les autres espèces ont tendance à se raréfier.» Originellement présent en Valais et au Tessin ainsi que dans la partie ouest du plateau et au pied du Jura, il a depuis progressé vers l'Est et se rencontre maintenant de Genève à Saint-Gall. Il voyage notamment par le rail: les voies de chemin de fer, ensoleillées et régulièrement débroussaillées, constituent des habitats très appréciés qu'il investit de proche en proche. Des œufs ou des adultes peuvent également se retrouver passagers clandestins dans des chargements de matériaux et être transportés à grande distance. «En plus, il s'adapte assez bien au dérèglement climatique, constate Maxime. Il colonise de plus en plus de milieux, par exemple en altitude où le froid et l'humidité le rebutaient auparavant.» Des falaises de moyenne montagne jusqu'au cœur des centres-villes, le lézard des murailles poursuit sa conquête! ●

LUCAS MICHELOT / REVUE SALAMANDRE



Retrouvez notre dossier complet «Vous avez dit lézard?» dans la Revue Salamandre n°264
et plongez au cœur d'une nature insolite tout près de chez vous!


salamandre

Rendez-vous sur:
salamandre.org/vivrelaville

ON A BESOIN DE TOI!



ON A BESOIN
DE TOI !

Rejoins notre communauté **ello friends**
Aide nous à créer une meilleure expérience client

Profite d'avantages exclusifs et de rabais!

#ellofriends

→ ello.ch/friends



ello

VOUS
CONNECTE

LÉGISLATURE 2020-2024 - ANNÉE ADMINISTRATIVE 2021

Convocation à la séance du Conseil général de la Ville de Neuchâtel

Lundi 7 juin 2021 à 19 h 30 - Séance n° 7

Au Château, salle du Grand Conseil

Ordre du jour

A. Rapports

21-202 Rapport du Bureau du Conseil général
relatif à l'adoption du Règlement général de la Ville de Neuchâtel.**21-017 Rapport du Conseil communal**

concernant le projet élaboré par la Commission financière de règlement communal sur les finances.

21-014 Rapport du Conseil communal

concernant la modification du règlement relatif à la politique d'incitation à l'utilisation des transports publics.

21-016 Rapport du Conseil communal

concernant une demande de crédit budgétaire pour l'ouverture de places d'accueil extrafamilial dans les bassins scolaires de Vauseyon et des Charmettes.

21-018 Rapport du Conseil communal

concernant la réhabilitation et la restauration des jardins de l'Hôtel DuPeyrou et du Musée d'Ethnographie MEN.

B. Autres objets

20-612 Interpellation du groupe PLR

intitulée «Surfaces de travail administratif: meilleure efficience possible?»

21-604 Interpellation du groupe PLR

intitulée «Pour un soutien du tissu corporatif et l'organisation d'une fête populaire»

21-605 Interpellation du groupe VertsPopSol

intitulée «Des pompes à vélo dans chaque quartier?».

Pour mémoire

18-402 18-403 18-404 Propositionsde M^{mes} et MM. Amelie Blohm Gueissaz, Jonathan Gretillat, Christophe Schwab, Sylvie Hofer-

Carbonnier, Nicolas de Pury et Dimitri Paratte, portant sur la modification du Règlement général de la commune de Neuchâtel.

*Déposées le 18 juin 2018 et inscrites à l'ordre du jour pour la première fois lors de la séance du 2 juillet 2018.***Selon décision du Bureau du Conseil général du 11 janvier 2021, ces propositions seront traitées dans le cadre de l'examen, par le Bureau, du projet de règlement général.****19-406 Proposition du groupe socialiste**intitulée «Projet d'arrêté visant à préserver, aménager et développer les parcs et espaces publics dans les quartiers de la Ville de Neuchâtel». *Déposée le 28 octobre 2019 et inscrite à l'ordre du jour pour la première fois lors de la séance du 11 novembre 2019.**Renvoi à la Commission des plans d'aménagement communal et d'alignement pour étude, selon décision du Conseil général du 20 janvier 2020.***Renvoi à la Commission du développement durable, de la mobilité et des infrastructures/ Commission du développement urbain, de l'économie et du patrimoine bâti (à définir ultérieurement) selon décision du Bureau du Conseil général du 11 janvier 2021.**

Neuchâtel, le 19 mai 2021.

Au nom du Conseil communal:
Violaine Blétry-de Montmollin, présidente
Daniel Veuve, chancelier**Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour** peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch ou en scannant ce QR Code

ENVIRONNEMENT

Poutzdays 2021
les 17 et 18 septembreLa 4^e édition des «Poutzdays» du canton de Neuchâtel, actions collectives de nettoyage des espaces publics, aura lieu les 17 et 18 septembre prochain. L'évènement s'inscrit à nouveau cette année dans le cadre des CleanUp Days nationaux. Les Poutzdays invitent donc, cette année encore, les associations, clubs, écoles, entreprises et particuliers à participer à cet évènement en planifiant des actions à travers tout le canton de Neuchâtel et en les annonçant sur le site internet des Poutzdays. ●→ Toutes les actions planifiées y seront répertoriées: www.poutzdays.ch/fr/actions

EMPRUNTER, RÉPARER

La Truothèque,
vous connaissez ?

Emprunter un caquelon, une boîte à outils, un nettoyeur à vapeur, une machine à coudre ou une scie circulaire, c'est possible: la Truothèque est une bibliothèque d'objets logée dans les locaux de Sens-Egaux à Neuchâtel. Elle permet d'emprunter gratuitement de nombreux objets et outils, moyennant une cotisation annuelle modeste. Dans les mêmes locaux, on trouve Repairman, permanence de réparation d'objets, ouverte chaque deuxième et quatrième jeudi du mois, de 16h à 20h (prochaine date le 10 juin). ●

→ **Où ça se passe ?** Dans les locaux de Sens-Egaux, rue de la Côte 2a, Neuchâtel (en-dessus de la gare).

RHNE

Assouplissement des visites aux patient-e-s

Le RHNe réintroduit les visites dès le premier jour d'hospitalisation: dès ce mardi 1^{er} juin, les patients hospitalisés pourront recevoir une visite quotidienne dès le premier jour d'hospitalisation, et non plus dès le quatrième jour comme jusqu'ici. La prise de rendez-vous reste obligatoire aux numéros suivants, selon le site d'hospitalisation. A Pourtalès le numéro est le 079 559 54 25. Les visites sont possibles entre 14h et 17h. Leur durée reste limitée à 30 minutes. Chaque jour, un des deux proches désignés par le patient pourra lui rendre visite. Pour les soins intensifs et l'unité de soins palliatifs de La Chrysalide, les visites restent organisées en concertations avec l'équipe médico-soignante. Les visites auprès de patients suspects ou atteints par le coronavirus restent interdites, sauf cas particulier, avec autorisation explicite de l'équipe médico-soignante.

Une nouvelle évaluation de la situation sera réalisée mi-juin pour envisager d'éventuels nouveaux assouplissements. Le RHNe demande aux visiteurs de respecter les horaires. ●

CONSEIL COMMUNAL

Vœux d'anniversaire

Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations:

- Pour 60 ans de mariage à M^{mes} et MM. Josiane et Jean-Pierre Racle-Baudin à Neuchâtel, à Rosalie et Richard Cazes-Hochuli à Neuchâtel, à Marie Anna et Jean Pierre Perriard-Thévoz à Corcelles, à Elisabeth et Jean-Louis Bourquard-Baumann à Neuchâtel, à Marie-Lise Delacombe Dalla Costa et Renato Dalla Costa à Peseux, à Rose-Marie et Edmond Goumaz-Matthey à Corcelles, à Maria et José Pinto de Oliveira-Soares Lopes à Neuchâtel. ●

- Pour 55 ans de mariage à M^{mes} et MM. Marie Jeanne et Ernest-François Bongard-Reynaud à Neuchâtel, à Helga et Jean François Zwahlen-Hoffman à Neuchâtel.
- Pour 50 ans de mariage à M^{mes} et MM. Marinette et Francis Leuba-Matthey-Doret à Neuchâtel, à Ursula et Michel Vermot-Petit-Outhenin-Diez à Cormondrèche, à Michèle et Jean-Jacques Vuilleumier-Friedli à Peseux, à Suzanne et Gilbert Broch-Moret à Neuchâtel, à Elisabeth et Augustinus Houweling-Verselewel de Witt Hamer à Neuchâtel, à Irmgard et Henri Robert-Charrue-Sigrist à Cormondrèche, à Eliane et José Tabord-Grandy à Neuchâtel, à Danielle et Leo Vogel-Gay-Crosier à Neuchâtel. ●

NUIT ET JOURNÉE DES MUSÉES

Un beau week-end à la découverte des expositions

Il faisait grand soleil, samedi et dimanche, pour la Nuit et Journée des musées neuchâtelois, qui a vu 22 institutions du canton ouvrir leurs portes au public et proposer de nombreuses animations, conférences et visites guidées. Au Musée d'ethnographie de Neuchâtel, par exemple, ce week-end a permis d'inaugurer l'exposition «Mirages de l'objectif», qui met en valeur dans le parc les photographies du cinéaste et photographe neuchâtelois Henry Brandt prises en 1953 lors d'une expédition au Niger. Cette belle expo préfigure le programme de manifestations organisées pour le centième anniversaire de la naissance de Brandt, qui passera aussi par le Musée d'art et d'histoire cet automne et par la Cinémathèque suisse. ●



CORCELLES-CORMONDRECHE

Les travaux d'aménagement du cheminement de la Ficelle ont commencé

Dans le cadre de l'interruption du trafic ferroviaire de la ligne Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds, le Service des infrastructures de la Ville de Neuchâtel entreprend depuis le 25 mai des travaux sur le cheminement piétonnier de La Ficelle qui longe la voie CFF.

La partie est, de la bibliothèque communale à la place de la Gare, concernera l'élargissement du chemin existant. Sur la partie ouest, un nouveau cheminement rejoignant la Rue-à-Jean sera créé. Un passage inférieur pour piétons, reliant le collège des Safrières et l'avenue Soguel, sera construit à la hauteur de la bibliothèque communale. Et enfin une passerelle sera installée parallèlement au pont CFF enjambant la rue des Prêles. Pendant la durée de ces travaux, estimée à environ 7 mois, l'accès au cheminement existant sera interdit au public pour permettre la réalisation de ces travaux.

Certaines nuisances (bruit d'engins de chantier, poussières, etc.) seront inévitables; toutefois, toutes les mesures seront prises pour réduire au strict minimum leur intensité et leur durée. La Ville remercie les habitant-e-s et les usagers de leur compréhension et du respect de la signalisation apposée. ●



HORLOGERIE ET JOAILLERIE

Le salon Imagination se tiendra à Neuchâtel

Baptisé Imagination, c'est au cœur du berceau de l'horlogerie, à Neuchâtel, que les marques d'horlogerie, de joaillerie, de pierres précieuses et d'instruments d'écriture auront leur propre salon international, début septembre 2021, avec plus d'une centaine d'exposants présents.

«Après la disparition de Baselworld et les différentes initiatives prises par les grands groupes horlogers, il était nécessaire que les autres marques se mobilisent pour exister aux yeux du monde grâce à une vitrine internationale», indique le communiqué diffusé par les organisateurs. C'est désormais chose faite avec le lancement de la 1ère édition du Salon Imagination - OneWorld OneVision à Neuchâtel du 1er au 6 septembre prochains. Il sera organisé par la société Swiss Creative Events, fondée par Carlo E. Naldi qui réunissait déjà les marques indépendantes.

«Nous ne pouvions pas laisser 500 marques indépendantes au bord du chemin, indique Carlo E. Naldi. Je les connais depuis trop longtemps pour rester inactif alors que nous traversons une période très délicate. Avec André Colard, cofondateur, nous avons décidé d'agir.»

Pour Neuchâtel, il s'agit «d'une juste reconnaissance des savoir-faire de notre territoire et de sa dynamique artisanale, industrielle et économique», relève Violaine Blétry-de Montmollin, présidente du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel. Imagination aura lieu sur l'Esplanade Léopold-Robert. L'hôtel Beaulac sera privatisé pour mettre à disposition les salles de réunion, les restaurants et ses chambres. ●

NEUCHALLENGE

A Champ-Monsieur jusqu'au 9 juin

Il reste encore quelques jours pour effectuer le premier des défis sportifs de Neuchallenge 2021. La première étape de ce rendez-vous pour VTT et «gravel bike» a lieu, en boucle, sur le territoire de notre commune à Champ-Monsieur, sur le même tracé que le parcours mesuré des amatrices et amateurs de jogging. L'étape est aussi ouverte aux duathlètes. ●

→ Infos sur www.neuchallenge.ch

FESTI'NEUCH

Un Phare cet été

Il n'y aura pas de festival en juin, mais les organisateurs de Festi'neuch mijotaient quelque chose pour animer musicalement notre été neuchâtelois: du 29 juillet au 15 août, ils proposeront Le Phare, une série de concerts sur les Jeunes-Rives! Pendant 3 week-ends, des animations et des concerts seront proposés à un public «restreint et à taille humaine» d'environ 300 personnes. Davantage d'infos seront données ces prochaines semaines, en fonction de la situation sanitaire. ●

Urgences et permanences

- **POLICE:** 117
- **SERVICE DU FEU:** 118
- **URGENCES SANTÉ ET AMBULANCE:** 144
- **HÔPITAL POURTALÈS ET MATERNITÉ**
Tél. principal: 032 713 30 00
Urgences adultes: 032 713 33 00
Urgence pédiatrique: hotline 24 h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48
- **HÔPITAL DE LA PROVIDENCE**
Tél.: 032 720 30 30
Centre d'urgence psychiatrique (CUP): 24 h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.
Permanence médicale: en cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, tél. 0848 134 134.
Pharmacie d'office: la pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro de service d'urgence 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.
- **NOMAD, MAINTIEN À DOMICILE**
Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adresssez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de Nomad (alo.nomad): tél. 032 886 88 88 les jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h et samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30.
Informations complémentaires sur www.nomad-ne.ch.
- **VITEOS SA**
Électricité, eau et gaz, numéro général et urgences: tél. 032 886 00 00.
- **GROUPE E**
Électricité, numéro d'urgence: tél. 026 322 33 44.

Services religieux

Du 3 au 6 juin 2021

- **EREN · PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL**
Collégiale: Di 06, 18h, culte.
Valangines: Di 06, 10h, culte paroissial.
- **PAROISSE RÉFORMÉE DE LA CÔTE**
Temple de Corcelles: Di 06, 10h, culte.
- **ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**
Basilique Notre-Dame: Di 06, 9h30, 11h et 18h, messes.
Serrières, église Saint-Marc: Sa 05, 17h, messe.
La Coudre, église Saint-Norbert: Sa 05, 18h30, messe.
Messe en latin: Di 06, 17h, à Saint-Norbert.
Mission italienne: Di 06, 10h et 11h15, messes à Saint-Marc.
Mission portugaise: horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mission-portugaise
Notre-Dame de Compassion à Peseux: Je 03, 8h30, messe; di 06, 10h, messe; me 09, 8h30, messe.
Un papier avec nom, prénom et numéro de tél est à déposer à l'entrée. A la basilique Notre-Dame, réservation sur kelmesse.org recommandé.
- **ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE**
Église St-Pierre à La Chaux-de-Fonds (Rue de la Chapelle 7) Di 06, 10h, célébration.
Église St-Jean-Baptiste à Neuchâtel (Rue Emer-de-Vattel) Di 06, 10h, célébration à la Chaux-de-Fonds.

Bibliothèques et services

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

(Collège latin, Neuchâtel), lecture publique, lu, me, ve 12h-19h, ma et je 10h-19h, sa 10h-16h; fonds d'étude, lu au ve 10h-12h/14h-19h, sa 10h-12h. Tél. 032 717 73 20, bpun.unine.ch.

BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE PESTALOZZI

(Faubourg du Lac 1, Neuchâtel), du ma au ve 13h30-17h30. Tél 032 725 10 00. www.bibliotheque-pestalozzi.ch.

BIBLIOMONDE BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE ET MULTILINGUE

(Rue de la Treille 5, Neuchâtel), lu, me, je et ve 14h-17h, ma 9h-11h/14h-17h, sa 10h-12h. www.bibliomonde.ch.

BIBLIOTHÈQUE ADULTE PESEUX

(Rue du Temple 1A), ma 9h-12h,

me et je 17h-19h. Tél 032 886 59 30.

BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE PESEUX

(Collège des Coteaux, rue du Lac 3), lu 13h30-17h, ma et je 14h-17h, me 8h-10h20/13h30-17h, ve 8h-12h. Tél 032 886 40 61.

COD - CENTRE ÉCUMÉNIQUE DE DOCUMENTATION

(Grand'Rue 5A, Peseux) lu et me 14h-17h30; ma, je et ve 9h-11h30. Tél 032 724 52 80. www.cod-ne.ch.

BIBLIOTHÈQUE DE CORCELLES-CORMONDRECHE

(Avenue Soguel 27), lu 9h-12h15/13h-15h, ma 15h15-19h, me 14h-18h, ve 13h30-16h30. Tél 032 886 53 18.

BIBLIOBUS À VALANGIN

(Vieux Bourg, place de la Collégiale 7), une fois par mois, prochaine date: 21 juin. De 17h30 à 18h35, se renseigner sur www.bibliobus-ne.ch.

PISCINES DU NID-DU-CRÔ

Bassins extérieurs ouverts, tous les détails sur www.lesports.ch/piscines Tél. 032 717 85 00.

PISCINE DE SERRIÈRES

Ouverture le 5 juin, tous les détails sur www.lesports.ch/piscines Tél. 032 717 85 00.

BOUTIQUE D'INFORMATION SOCIALE

(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve, 8h30-12h et 13h30-16h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social.neuchatelville@ne.ch.

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE - PLANNING FAMILIAL

(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions relatives

aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me 13h-18h, je 17h-19h et ve 14h-18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

CONTRÔLE DES HABITANTS

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer vos arrivée, départ, déplacement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu et me 8h30-12h et 13h30-17h, ma 7h30-12h et après-midi fermé, je 8h30-12h et 13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 20, e-mail: cdh.vdn@ne.ch.

ÉTAT CIVIL

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture: lu au ve 8h30-12h, sauf ma dès 7h30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail: ec.vdn@ne.ch.

SERVICE DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ

dès le 31 mai, la réception du SPS est définitivement fermée. Pour une autorisation de stationnement, un renseignement lié aux établissements ou à l'octroi du domaine public, rendez-vous sur www.neuchatelville.ch/securite; les objets perdus et l'enregistrement de vos chiens se trouvent au Service de la population et des quartiers (Sepoqua), rue de l'Hôtel-de-Ville 1, même endroit et mêmes horaires que le Contrôle des habitants, tél 032 717 72 20; pour tout autre renseignement en lien avec la sécurité, appeler le 032 717 70 70 lu au ve 8h-12h et 13h30-16h30.

GUICHET D'ACCUEIL DE CORCELLES-CORMONDRECHE

(Rue de la Croix 7), ma et je 9h30-12h et 13h30-16h30. Tél 032 886 53 00.

GUICHET D'ACCUEIL DE NEUCHÂTEL

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), lu et me 8h30-12h et 13h30-17h, ma 7h30-12h et ap-midi fermé, je 8h30-12h et 13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 60.

GUICHET D'ACCUEIL DE PESEUX

(Rue Ernest-Roulet 2), lu et me 9h-12h et 13h30-16h30.

Tél 032 886 59 00.

GUICHET D'ACCUEIL DE VALANGIN

(Chemin du Collège 1), ma 13h30-16h30, ve 9h-12h. Tél 032 857 21 21.



N+ IMPRESSUM

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication

Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig, Pierre Léderrey

Illustration: David Marchon, Bernard Python, Lucas Vuillet **■ Secrétariat:**

Thierry Guillod **■ Contact:** Tél. 032 717 77 09 **■ E-mail:** bulletinofficiel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page: impactmedias **■ Impression et publicité:** Messeiller Lakeside

Printhouse, Neuchâtel · Tél. 032 725 12 96 · E-mail: journal@messeiller.ch

Tirage: 30'000 exemplaires.

Le journal N+ remplace le journal *Vivre la ville*, qui était distribué avant la fusion aux habitant-e-s de la ville de Neuchâtel. En tant que journal officiel, il est distribué dans les boîtes aux lettres et cases postales de tous les ménages et entreprises de la commune, même sur celles qui ont un autocollant «Pas de publicité».

Vous ne l'avez pas reçu? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch. Merci de votre collaboration!

ACCUEIL LES SERVICES À LA POPULATION SE RÉORGANISENT POUR MIEUX SERVIR

Un nouveau guichet ouvre en ville

Après Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin, c'est maintenant au centre-ville de Neuchâtel de se doter d'un guichet destiné à renseigner les habitant-e-s sur les démarches administratives ainsi que les prestations et services fournis par la Ville. Ouvert depuis mardi 1^{er} juin, il se trouve à la rue de l'Hôtel-de-Ville 1, dans les locaux qui abritent déjà le contrôle des habitants et l'état civil.

Avec ce nouveau guichet d'accueil, le Service de la population et des quartiers (Sepoqua) devient un véritable centre de services pour les 45'000 résident-e-s et futur-e-s résident-e-s de la capitale cantonale, indique Bertrand Cottier, chef dudit service. On peut y déposer ses papiers, enregistrer un événement civil, obtenir des renseignements sur les prestations de l'administration ou encore être guidé vers le bon service ou la bonne institution.» Dans les quartiers de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin, une permanence est également assurée. Il sera donc toujours possible d'y déposer ses papiers, d'annoncer un déménagement ou d'obtenir les informations souhaitées. En tout, quatre délégué-e-s de quartier et trois secrétaires composent l'entité «quartiers» du Sepoqua, chacun-e se déplaçant entre le centre-ville



Sis à la rue de l'Hôtel-de-Ville 1, le nouveau guichet d'accueil est une véritable porte d'entrée vers les différentes prestations et services fournis par la Ville.

et les quartiers selon les besoins et dans l'esprit décloisonné de la fusion.

Dans le même temps, la réception du Service de la protection et de la sécurité (SPS), sise au faubourg de l'Hôpital 6, a fermé ses portes au public lundi midi. «La grande majorité des prestations délivrées par la sécurité, par exemple dans les

domaines d'autorisations de stationnement, d'octroi du domaine public, de demandes pour des manifestations sont fournies par le site internet de la Ville à l'adresse www.neuchatelville.ch/securite», relève Pierre Hobi, responsable de l'office Domaine public du SPS. Pour le reste, rendez-vous à la rue de l'Hôtel-de-Ville 1! ●

J'AI PERDU MES CLÉS DE VOITURE

Les objets trouvés peuvent désormais être amenés et récupérés dans l'un des quatre guichets d'accueil de la Ville. Seule exception: les vélos trouvés. Dans ce cas, il est nécessaire de contacter la centrale du SPS au 032 717 70 70 pour convenir d'un rendez-vous, afin de le restituer. Les photos des objets trouvés peuvent être consultées sur le site internet de la Ville.

JE DÉMÉNAGE EN VILLE DE NEUCHÂTEL

Vous disposez de 14 jours, après votre déménagement, pour informer le contrôle des habitants de votre arrivée ou de votre départ. Muni d'une pièce d'identité et de vos papiers, il est nécessaire de vous présenter en personne. Vous recevrez toutes les informations nécessaires auprès de l'un des quatre guichets d'accueil de la Ville.

JE SOUHAITE ACQUÉRIR UNE CARTE JOURNALIÈRE

Chaque jour, la Ville propose 20 cartes journalières CFF au prix de 42 francs l'unité pour voyager librement en transports publics à travers toute la Suisse. Elles sont disponibles en ligne sur le site de la Ville ou auprès du nouveau guichet d'accueil au centre-ville.

JE SUIS L'HEUREUX PROPRIÉTAIRE D'UN CHIEN

Les propriétaires de chien peuvent désormais s'annoncer auprès du nouveau guichet d'accueil ou à l'une des permanences de Corcelles-Cormondrèche, Peseux ou Valangin. Leur fidèle compagnon sera directement enregistré dans la base de données Amicus.

J'AI BESOIN DE PARQUER PRÈS DE CHEZ MOI

Les résident-e-s ont la possibilité d'acquérir une vignette annuelle afin de stationner en zone bleue à proximité de leur domicile. Il en va de même pour les entreprises implantées dans le secteur zone bleue concerné, en lien avec les autorisations pour les pendulaires dynamiques. Pour obtenir ces sésames, vous pouvez directement vous rendre sur www.neuchatelville.ch/securite afin de remplir le formulaire y relatif.

ARTISAN, JE DOIS ME RENDRE EN ZONE PIÉTONNE

Toutes les demandes à l'acte pour l'accès à la zone piétonne, le stationnement des visiteurs et pour les besoins lors de chantiers se font désormais uniquement via le site internet de la Ville. «Ces autorisations peuvent être directe-

ment commandées, payées et imprimées depuis le bureau d'une entreprise ou depuis chez soi», précise Pierre Hobi. En cas de question, la centrale du Service de la protection et de la sécurité continue de répondre aux appels au 032 717 70 70, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

J'AIMERAIS UTILISER UN PARKINGS P+R

La demande d'accès aux parkings P+R de Serrières ou du Nid-du-Crô peut être effectuée en ligne au moyen du formulaire à télécharger sur www.neuchatelville.ch/securite. Par ailleurs, les cartes à prépaiement pour parkings publics à barrières sont désormais disponibles auprès des guichets d'accueil à la population. De même que les sacs poubelles offerts aux familles.

MUSICIEN DE RUE, JE SOUHAITE ME PRODUIRE AU CENTRE-VILLE

Pour obtenir une autorisation, les artistes de rue sont priés d'appeler la centrale du SPS au 032 717 70 70 pour fixer un rendez-vous. ●

→ **Les horaires et adresses exactes des guichets d'accueil sont disponibles sur www.neuchatelville.ch/guichetsdaccueil et en page 19**